BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT



Études de la Colline

Regards approfondis sur des questions canadiennes

LA RÉPARTITION DES REVENUS ET DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR PROVINCE

Publication nº 2026-01-F

Le 2 mars 2026

Sirina Kerim-Dikeni

La présente publication s’inspire d’une publication antérieure de la Bibliothèque du Parlement rédigée par Sarah Rwigema.

Services de bibliothèque et de recherche

ATTRIBUTION

Le 2 mars 2026	Sirina Kerim-Dikeni
Le 10 janvier 2017	Sarah Rwigema

À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

Les Études de la Colline de la Bibliothèque du Parlement sont des analyses approfondies de questions stratégiques. Elles offrent un contexte historique, des renseignements à jour et des références, et traitent souvent des questions avant même qu'elles ne deviennent d'actualité. Les Études de la Colline sont préparées par les Services de bibliothèque et de recherche, qui effectuent des recherches pour les parlementaires, les comités du Sénat et de la Chambre des communes ainsi que les associations parlementaires, et leur fournissent de l'information et des analyses, de façon objective et impartiale.

© Bibliothèque du Parlement, Ottawa, Canada, 2026

La répartition des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral par province
(Études de la Colline)

Publication nº 2026-01-F

This publication is also available in English.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ

1 INTRODUCTION....1

2 SURVOL DES REVENUS ET DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL....1

3 REVENUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL....4

3.1 Aperçu....4

3.2 Revenus du gouvernement fédéral par province et par source de revenus....4

4 DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL....5

4.1 Dépenses de programmes du gouvernement fédéral par province....6

4.1.1 Dépenses nettes en biens et services....6

4.1.2 Transferts fédéraux aux particuliers....8

4.1.3 Transferts fédéraux aux provinces....9

4.2 Paiements des intérêts sur la dette publique fédérale....10

4.3 Autres dépenses....11

5 SOLDE NET DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL....11

6 CONCLUSION....13

RÉSUMÉ

La présente Étude de la Colline brosse un portrait de la répartition des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral entre les provinces canadiennes, de 2015 à 2024, en s'appuyant sur les Comptes économiques provinciaux et territoriaux de Statistique Canada. Elle compare les revenus perçus par le gouvernement fédéral dans chaque province aux dépenses allouées à ces provinces.

Les revenus et dépenses du gouvernement fédéral par habitant varient d'une province à l'autre, selon les conditions économiques et démographiques de chacune d'elles. Les revenus du gouvernement fédéral proviennent de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, de la taxe sur les produits et services ainsi que des cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les dépenses du gouvernement fédéral comprennent les transferts aux particuliers (notamment par le biais du Régime de pensions du Canada et de l'assurance-emploi), les transferts aux provinces (notamment par l'intermédiaire des paiements de péréquation et du Transfert canadien en matière de santé), ainsi que les dépenses en biens et services à l'appui des activités du gouvernement.

L'analyse montre que les revenus et les dépenses du gouvernement fédéral ont globalement augmenté entre 2015 et 2024, la pandémie de COVID-19 ayant entraîné une hausse temporaire des dépenses et un creusement des déficits budgétaires. En 2024, les dépenses fédérales ont dépassé les revenus à l'échelle nationale sur une base par habitant. L'Alberta et la Colombie-Britannique ont été les seules provinces où les revenus fédéraux ont dépassé les dépenses, ce qui en a fait des contributeurs nets. L'Alberta a généré la contribution nette la plus importante, reflétant ses niveaux de revenus relativement élevés, ses solides performances économiques et son économie fondée sur les ressources. En revanche, les provinces de l'Atlantique ont bénéficié des niveaux de dépenses fédérales par habitant les plus élevés et ont enregistré les revenus fédéraux par habitant les plus faibles.

Les indicateurs examinés révèlent que les dépenses nettes du gouvernement fédéral ont un effet redistributif entre les provinces. Cependant, si les programmes de transfert jouent un rôle important dans l'équilibre budgétaire des provinces, des facteurs structurels plus généraux, comme les niveaux de revenus, la composition industrielle, la démographie et la densité de population, influencent également fortement la répartition des recettes et des dépenses fédérales entre les provinces.

LA RÉPARTITION DES REVENUS ET DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR PROVINCE

1 INTRODUCTION

Le gouvernement fédéral perçoit des revenus provenant de diverses sources, notamment l'impôt sur le revenu et les taxes sur les produits et services dans l'ensemble des provinces canadiennes. Il engage également des dépenses dans chaque province, y compris pour des programmes généralement accessibles à tous les Canadiens, sans égard à leur province de résidence. L'analyse présentée dans cette Étude de la Colline exclut les territoires, en raison des particularités de leurs mécanismes de financement fédéraux et de considérations liées à l'échelle, qui ne permettent pas une comparaison directe avec les provinces.

Lorsque le gouvernement fédéral perçoit plus de revenus qu'il n'engage de dépenses dans une province donnée, celle-ci est considérée comme un contributeur net. Inversement, lorsque le gouvernement fédéral dépense plus qu'il ne perçoit de revenus dans une province donnée, celle-ci est considérée comme un bénéficiaire net. La prospérité économique relative d'une province représente un facteur clé pour déterminer si elle est un contributeur net ou un bénéficiaire net.

La présente Étude de la Colline donne un aperçu de la répartition provinciale des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral canadien. Les statistiques du secteur public utilisées proviennent des Comptes économiques provinciaux et territoriaux [1] de Statistique Canada. Ces statistiques sont compilées à partir des registres comptables du grand livre des gouvernements et sont normalisées par Statistique Canada. Ces données se distinguent de celles des comptes publics du gouvernement à certains égards; par exemple, elles sont établies selon l'année civile plutôt que selon l'année financière.

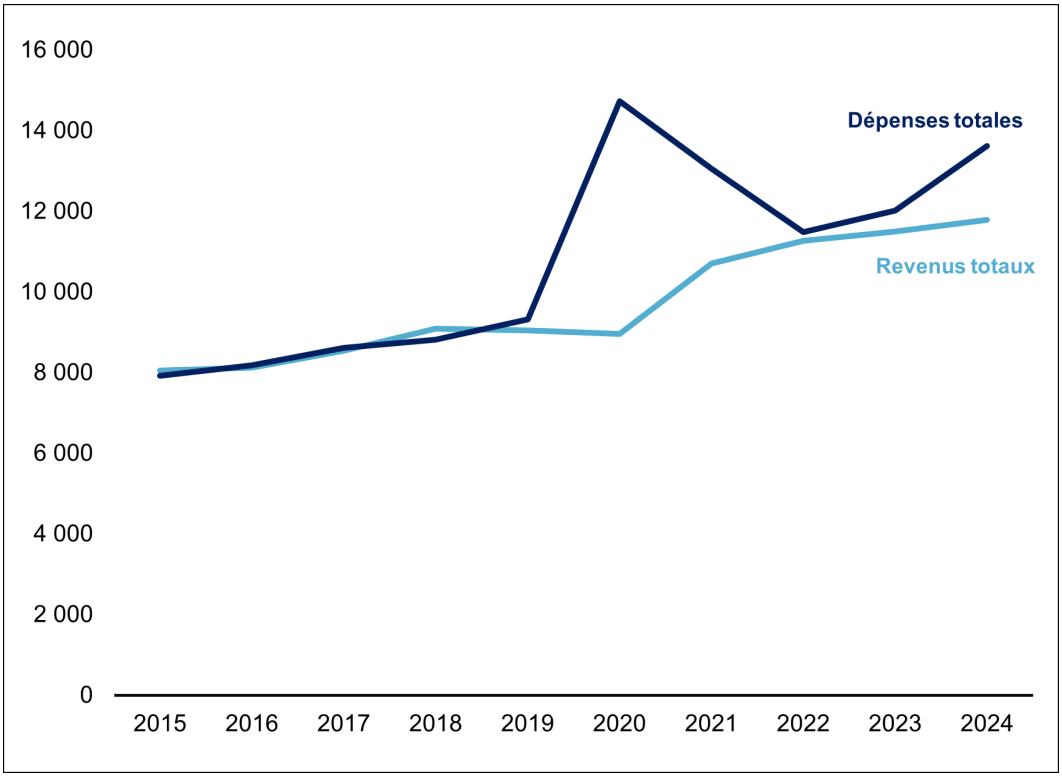
2 SURVOL DES REVENUS ET DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Comme le montre la figure 1, entre 2015 et 2019, les revenus et les dépenses du gouvernement fédéral par habitant, toutes provinces et tous territoires confondus, ont suivi une tendance à la hausse relativement parallèle. En effet, les dépenses par habitant ont été relativement égales ou supérieures aux revenus par habitant pour la plupart des années, sauf en 2018, où les revenus par habitant ont légèrement dépassé les dépenses par habitant.

En 2020, la pandémie de COVID-19 a toutefois entraîné une augmentation plus rapide des dépenses par habitant, résultant notamment de la mise en œuvre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19[2], tandis que les revenus ont légèrement reculé. Depuis 2022, l'écart entre les revenus et les dépenses s'est d'abord resserré, puis s'est de nouveau élargi de façon marquée en 2024, principalement en raison de l'augmentation des transferts fédéraux aux provinces et de la hausse des coûts du service de la dette.

Dans l'ensemble, les revenus et les dépenses du gouvernement fédéral par habitant, toutes provinces et tous territoires confondus, continuent de suivre une trajectoire ascendante. En 2024, les revenus du gouvernement fédéral par habitant se sont établis à 11 796 $, tandis que les dépenses par habitant ont atteint 13 622 $.

Figure 1 – Revenus et dépenses du gouvernement fédéral, toutes provinces et tous territoires confondus, de 2015 à 2024 (en dollars par habitant)

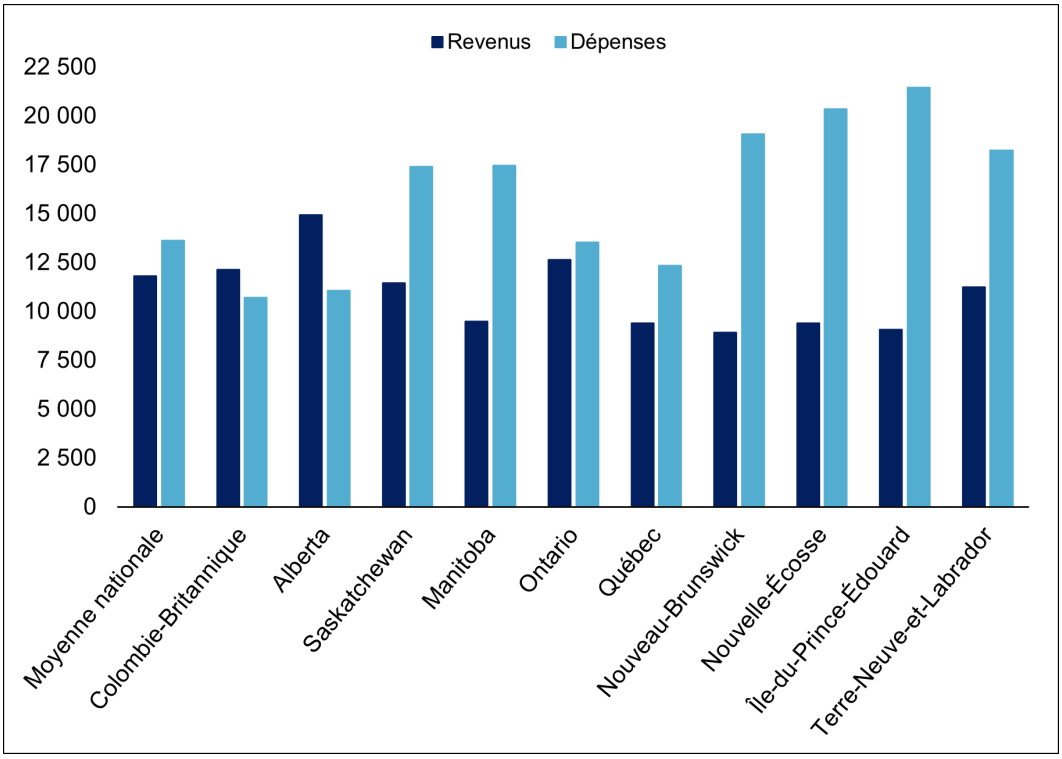


Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux (x 1 000 000) », base de données, consultée le 29 janvier 2026; et Statistique Canada, « Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre », base de données, consultée le 29 janvier 2026.

La figure 2 présente les revenus et les dépenses par habitant du gouvernement fédéral dans chaque province en 2024. Cette année-là, les revenus par habitant ont été supérieurs aux dépenses par habitant uniquement dans deux provinces, soit l'Alberta et la Colombie-Britannique. L'Alberta était le plus grand contributeur net aux revenus du gouvernement fédéral par habitant, avec des revenus par habitant dépassant nettement les dépenses par habitant. Ce solde positif peut s'expliquer par plusieurs facteurs structurels. Par exemple, en 2024 l'Alberta a bénéficié d'un produit intérieur brut (PIB) par habitant plus élevé que celui de toutes les autres provinces, largement soutenu par les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles. Une activité économique plus forte entraîne généralement des revenus fiscaux plus élevés pour le gouvernement fédéral, notamment en raison de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, ainsi que par les taxes liées à l'activité économique.

À l'inverse, les quatre provinces de l'Atlantique ont affiché les dépenses par habitant les plus élevées. L'Île-du-Prince-Édouard a d'ailleurs bénéficié du niveau de dépenses par habitant le plus important. En outre, les revenus par habitant les plus faibles ont été observés au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Figure 2 – Revenus et dépenses du gouvernement fédéral par province, en 2024 (en dollars par habitant)



Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux (x 1 000 000) », base de données, consultée le 29 janvier 2026; et Statistique Canada, « Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre », base de données, consultée le 29 janvier 2026.

3 REVENUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

3.1 APERÇU

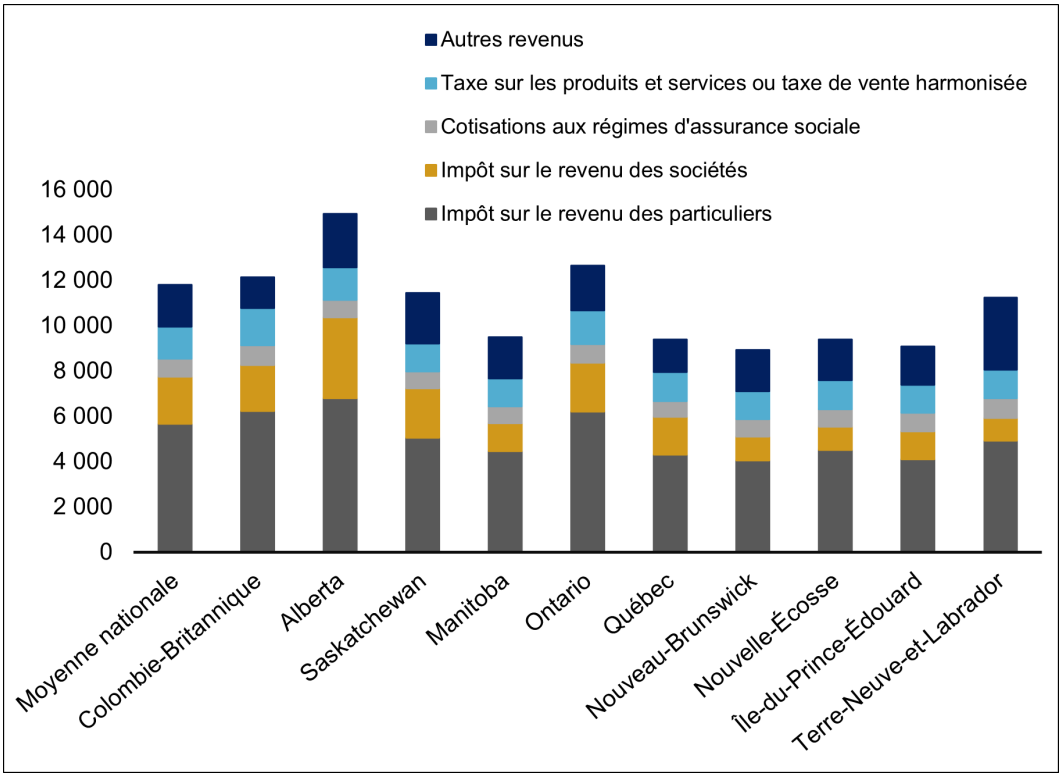
Les revenus du gouvernement fédéral proviennent principalement de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt sur le revenu des sociétés, de la taxe sur les produits et services (TPS), ainsi que des cotisations sociales versées par des employés et des employeurs aux régimes d'assurance sociale, notamment l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada.

3.2 REVENUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR PROVINCE ET PAR SOURCE DE REVENUS

La figure 3 présente les revenus perçus par le gouvernement fédéral en 2024, selon la province et la source de revenus. Cette année-là, les revenus fédéraux par habitant ont dépassé la moyenne nationale dans trois provinces seulement, soit l'Alberta, l'Ontario et la Colombie-Britannique.

De façon générale, le gouvernement fédéral perçoit davantage d'impôt sur le revenu des particuliers dans les provinces où les revenus sont plus élevés, puisque les taux d'imposition fédéraux sont progressifs [3]. Comme les taux d'imposition fédéraux sont les mêmes partout au Canada, les provinces ayant de meilleures conditions économiques génèrent habituellement plus de revenus fédéraux. Cela s'observe également pour la plupart des autres sources de revenus.

Figure 3 – Revenus du gouvernement fédéral par province et par source de revenus, en 2024 (en dollars par habitant)



Note : La taxe de vente harmonisée (TVH) est une taxe à la consommation actuellement en vigueur dans cinq provinces canadiennes, soit l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. Elle regroupe, en une seule taxe de vente à valeur ajoutée, la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVP).

Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux (x 1 000 000) », base de données, consultée le 29 janvier 2026; et Statistique Canada, « Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre », base de données, consultée le 29 janvier 2026.

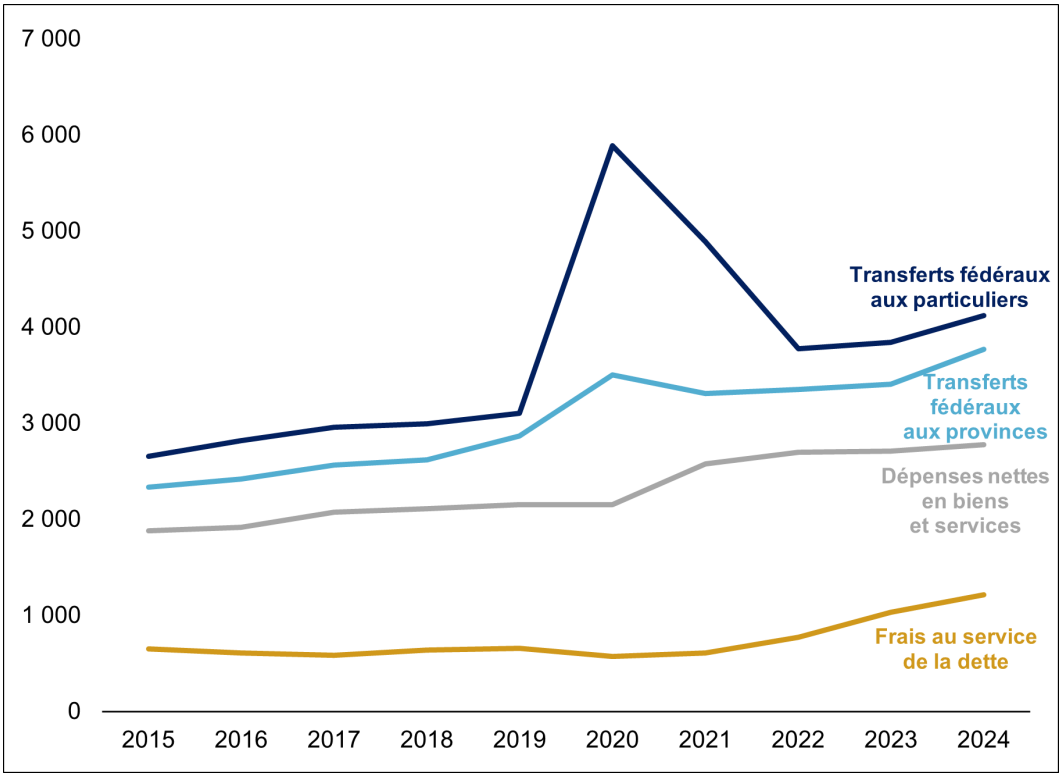
4 DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les dépenses du gouvernement fédéral se répartissent en trois grandes catégories : les dépenses de programmes, les frais de la dette publique et les autres dépenses. Les dépenses de programmes comprennent quant à elles trois postes principaux : les dépenses nettes en biens et services, les transferts fédéraux aux particuliers et les transferts fédéraux aux provinces. La figure 4 présente les dépenses fédérales par habitant pour chacun de ces trois postes, en plus des frais liés au service de la dette publique.

On observe une forte augmentation des transferts aux particuliers en 2020, découlant des mesures de soutien mises en place durant la pandémie de COVID-19, suivie d'un retour graduel aux niveaux tendanciels. De manière générale, les transferts aux provinces ont augmenté progressivement, avec des bonds notables en 2020 et

en 2024, en raison de la croissance des principaux programmes de transfert. Les dépenses nettes en biens et services ont augmenté plus modérément, reflétant ainsi l'évolution graduelle des coûts de fonctionnement de l'État. Enfin, les frais liés au service de la dette ont connu une légère hausse depuis 2022, en raison de la remontée des taux d'intérêt et de l'augmentation de la dette accumulée.

Figure 4 – Principales dépenses du gouvernement fédéral par catégorie, de 2015 à 2024 (en dollars par habitant)



Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux (x 1 000 000) », base de données, consultée le 29 janvier 2026; et Statistique Canada, « Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre », base de données, consultée le 29 janvier 2026.

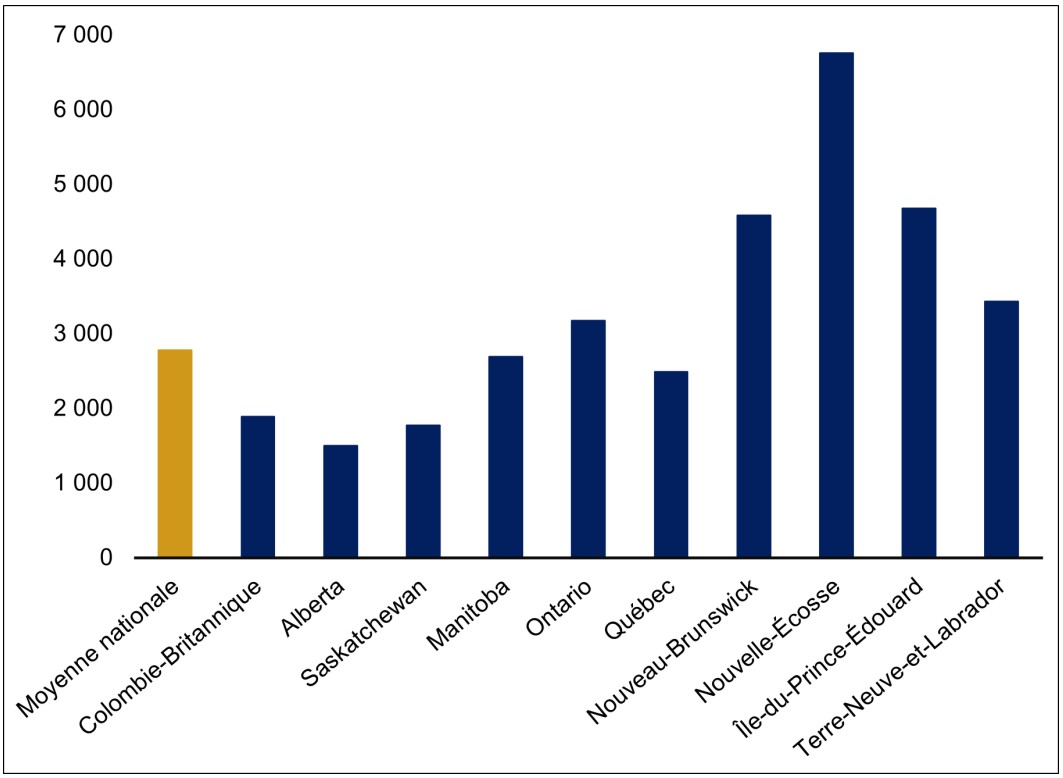
4.1 DÉPENSES DE PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR PROVINCE

4.1.1 Dépenses nettes en biens et services

La première catégorie de dépenses de programmes correspond aux dépenses de fonctionnement du gouvernement. Elle comprend notamment la rémunération des employés du secteur public, les coûts associés aux activités quotidiennes des ministères, ainsi que les installations et opérations militaires. Elle englobe également les achats de biens et de matériel. Ces dépenses visent principalement à assurer la continuité des fonctions administratives et opérationnelles du gouvernement fédéral.

Comme le montre la figure 5, en 2024, les dépenses nettes du gouvernement fédéral en biens et services par habitant ont été les plus élevées dans les quatre provinces de l'Atlantique, particulièrement en Nouvelle-Écosse. À l'inverse, elles ont été inférieures à la moyenne nationale en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec.

Figure 5 – Dépenses nettes en biens et services du gouvernement fédéral par province, en 2024 (en dollars par habitant)



Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux (x 1 000 000) », base de données, consultée le 29 janvier 2026; et Statistique Canada, « Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre », base de données, consultée le 29 janvier 2026.

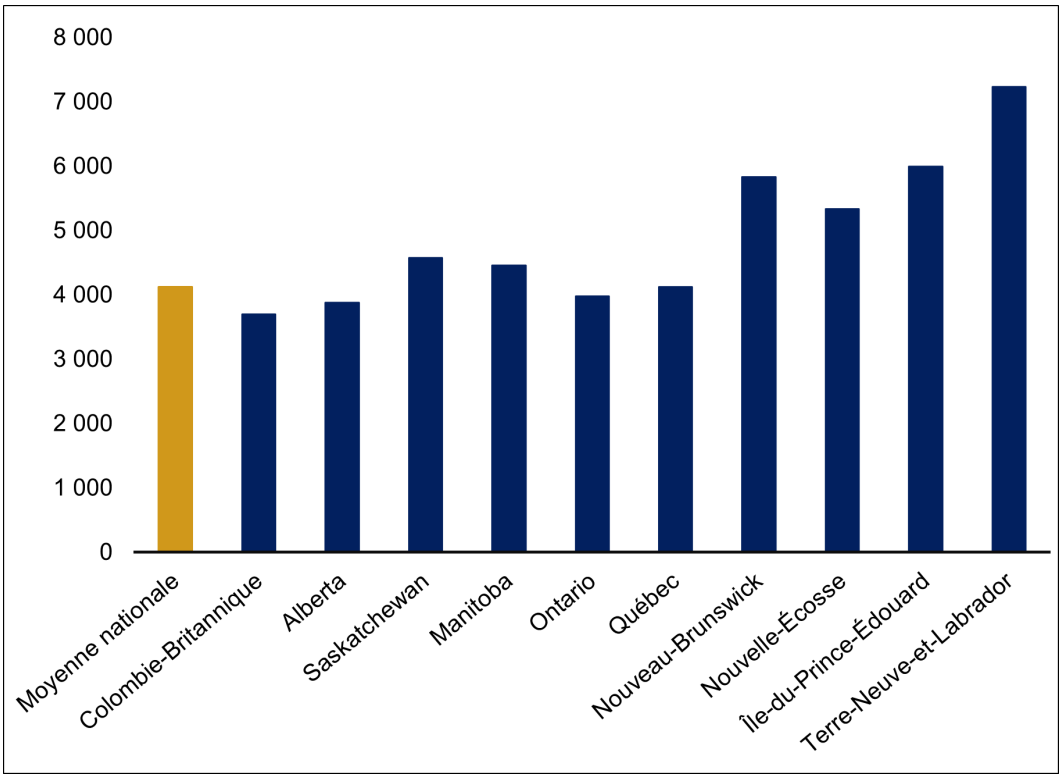
Les dépenses par habitant reflètent à la fois le niveau global des dépenses fédérales et la taille de la population d'une région donnée. Comme le gouvernement maintient une présence institutionnelle dans l'ensemble du pays, les régions moins peuplées peuvent afficher des dépenses par habitant plus élevées. En outre, certaines caractéristiques géographiques ou stratégiques influencent la répartition des activités fédérales. Par exemple, la région de la capitale nationale concentre une part importante des fonctions administratives en Ontario et au Québec, tandis qu'Halifax, en Nouvelle-Écosse, abrite une base navale stratégique.

4.1.2 Transferts fédéraux aux particuliers

La deuxième catégorie de dépenses de programmes regroupe les transferts fédéraux aux particuliers, notamment les prestations d'assurance-emploi, les paiements du Régime de pensions du Canada et les prestations de la Sécurité de la vieillesse (voir la figure 6).

Les montants versés varient selon les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des provinces. Ainsi, les provinces où les revenus moyens sont les plus faibles et où les taux de chômage sont les plus élevés tendent à recevoir, par habitant, une part plus importante des transferts fédéraux aux particuliers. Par ailleurs, les provinces dont la population est plus âgée bénéficient davantage de prestations liées à la retraite, tandis que celles qui comptent davantage d'enfants reçoivent plus de transferts liés au soutien aux familles.

Figure 6 – Transferts fédéraux aux particuliers par province, en 2024
(en dollars par habitant)



Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux (x 1 000 000) », base de données, consultée le 29 janvier 2026; et Statistique Canada, « Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre », base de données, consultée le 29 janvier 2026.

Les critères d'admissibilité aux principaux transferts fédéraux aux particuliers ne varient généralement pas selon la province de résidence; ils s'appliquent de manière uniforme aux particuliers et aux familles à l'échelle du Canada. Cependant, l'assurance-emploi constitue une exception notable, puisque ses critères d'admissibilité et la durée des prestations tiennent compte des conditions du marché du travail régional.

En 2024, les transferts fédéraux aux particuliers par habitant en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario ont été inférieurs à la moyenne nationale de 4 123 $, tandis que Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré le niveau de transferts le plus élevé par habitant, soit 7 236 $.

4.1.3 Transferts fédéraux aux provinces

La troisième catégorie de dépenses de programmes regroupe les transferts fédéraux aux provinces [4], qui incluent la péréquation, le Transfert canadien en matière de santé (TCS) [5] et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) [6], qui constituent ensemble les principaux transferts intergouvernementaux prévus par la loi.

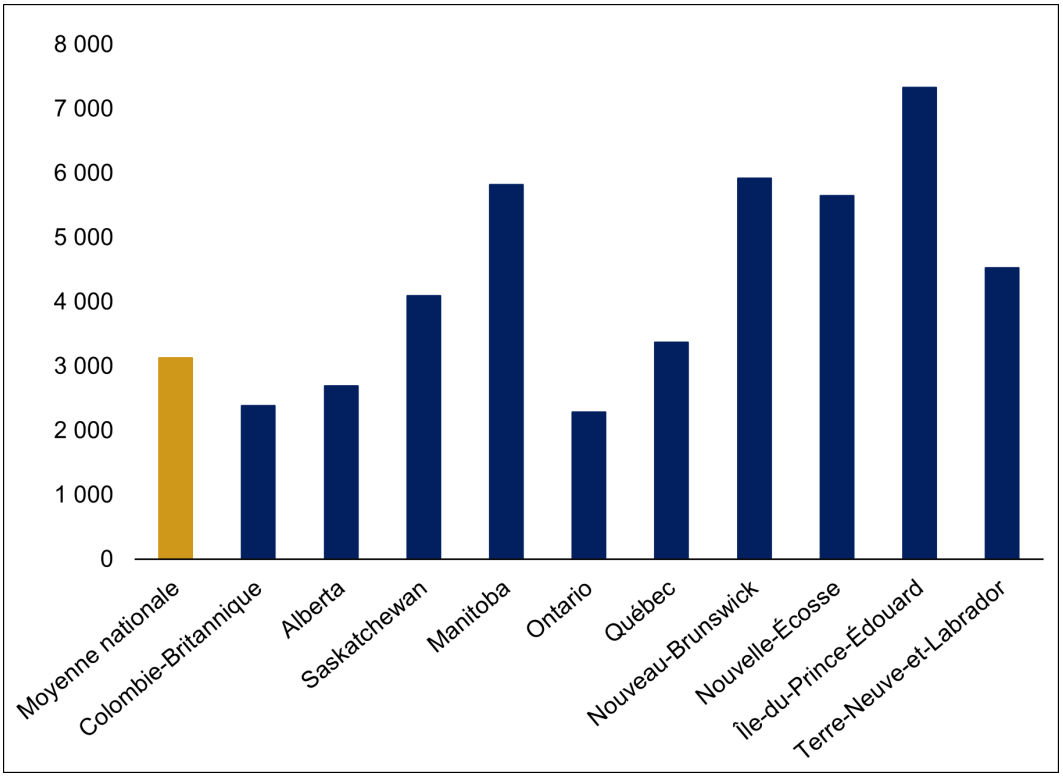
Le TCS et le TCPS sont versés en espèces, selon une allocation uniforme par habitant, afin d'assurer un traitement comparable pour l'ensemble des Canadiens, indépendamment de leur lieu de résidence. De plus, le TCS est indexé à une moyenne mobile triennale de la croissance du PIB [7], avec un taux minimal annuel garanti de croissance du financement total. En 2024, le gouvernement fédéral a ainsi versé, au titre de ces principaux transferts, des paiements s'élevant à 94,6 milliards de dollars aux provinces et aux territoires [8].

Le mécanisme de péréquation [9] vise à réduire les écarts de capacité fiscale entre les provinces, afin qu'elles puissent offrir des services publics comparables à des niveaux d'imposition eux aussi comparables, selon un principe inscrit au paragraphe 36(2) de la *Loi constitutionnelle de 1982*. Les paiements sont inconditionnels et proviennent des revenus généraux du gouvernement fédéral [10].

Les transferts fédéraux par habitant aux provinces varient d'une province à l'autre pour deux raisons principales. Premièrement, seules certaines provinces reçoivent des paiements de péréquation au cours d'un exercice donné, ce qui accroît le montant des transferts fédéraux qu'elles perçoivent par personne. Deuxièmement, bien que le TCS et le TCPS soient versés sur une base égale par habitant, ce n'est pas le cas des autres transferts fédéraux, ce qui contribue aux écarts entre les transferts globaux par habitant des provinces.

La figure 7 montre qu'en 2024, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Manitoba ont obtenu les transferts fédéraux aux provinces par habitant les plus élevés [11]. À l'inverse, l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta ont enregistré les montants par habitant les plus bas.

Figure 7 – Transferts fédéraux aux provinces, en 2024
(en dollars par habitant)

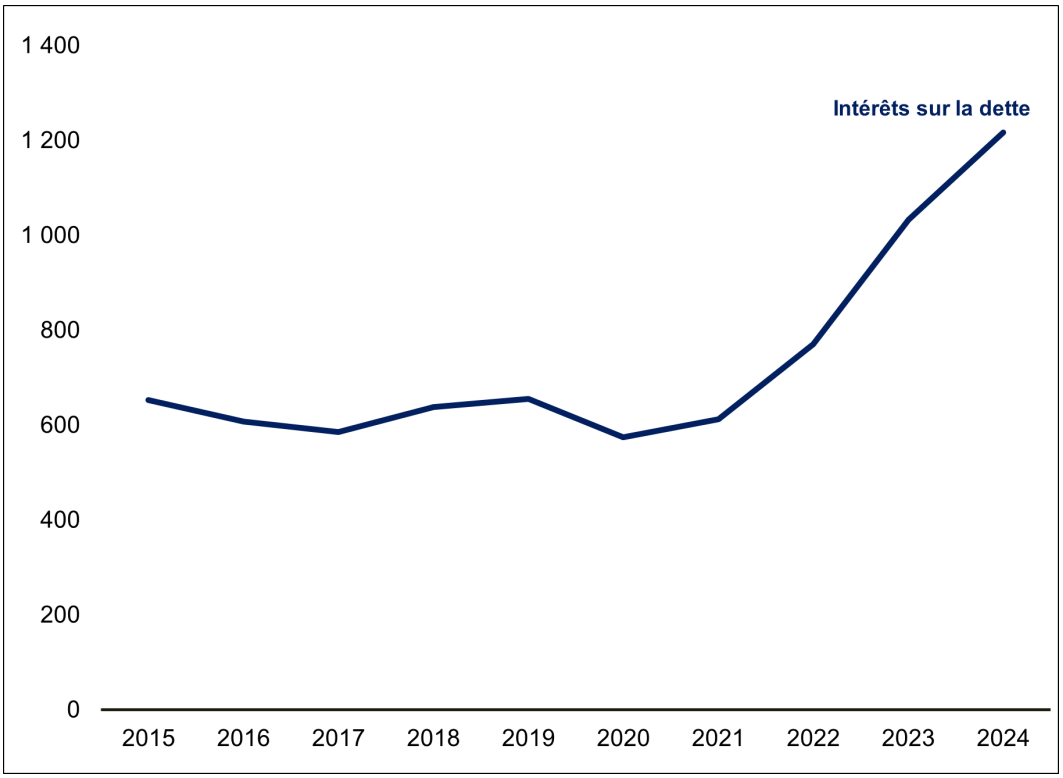


Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux (x 1 000 000) », base de données, consultée le 29 janvier 2026; et Statistique Canada, « Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre », base de données, consultée le 29 janvier 2026.

4.2 PAIEMENTS DES INTÉRÊTS SUR LA DETTE PUBLIQUE FÉDÉRALE

Un autre poste de dépenses important du gouvernement fédéral correspond aux frais liés au service de la dette, c'est-à-dire aux paiements d'intérêts sur la dette publique fédérale. Dans les comparaisons par habitant, ces frais sont attribués de façon uniforme à toutes les provinces, puisqu'ils sont calculés en divisant le total des frais d'intérêts fédéraux par la population du Canada. Comme le montre la figure 8, les frais d'intérêts par habitant ont été établis à 1 217 $ en 2024, valeur identique dans chaque province selon cette méthode d'attribution. Ils sont en hausse par rapport aux années précédentes, en raison de l'augmentation des taux d'intérêt et de la croissance de la dette publique fédérale.

Figure 8 – Évolution des frais d'intérêt de la dette publique fédérale, de 2015 à 2024 (en dollars par habitant)



Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux (x 1 000 000) », base de données, consultée le 29 janvier 2026; et Statistique Canada, « Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre », base de données, consultée le 29 janvier 2026.

4.3 AUTRES DÉPENSES

Le dernier groupe de dépenses du gouvernement fédéral, les « autres dépenses », représente moins de 5 % du total. Il comprend notamment les subventions aux entreprises, les transferts aux non-résidents et certains paiements aux administrations locales [12]. Sa faible part s'expliquerait par la concentration des ressources fédérales dans les grands postes budgétaires, notamment les transferts aux particuliers, ainsi que les transferts aux provinces et le service de la dette publique fédérale, qui absorbent l'essentiel des dépenses. Les « autres dépenses » rassemblent donc des postes plus ciblés ou résiduels.

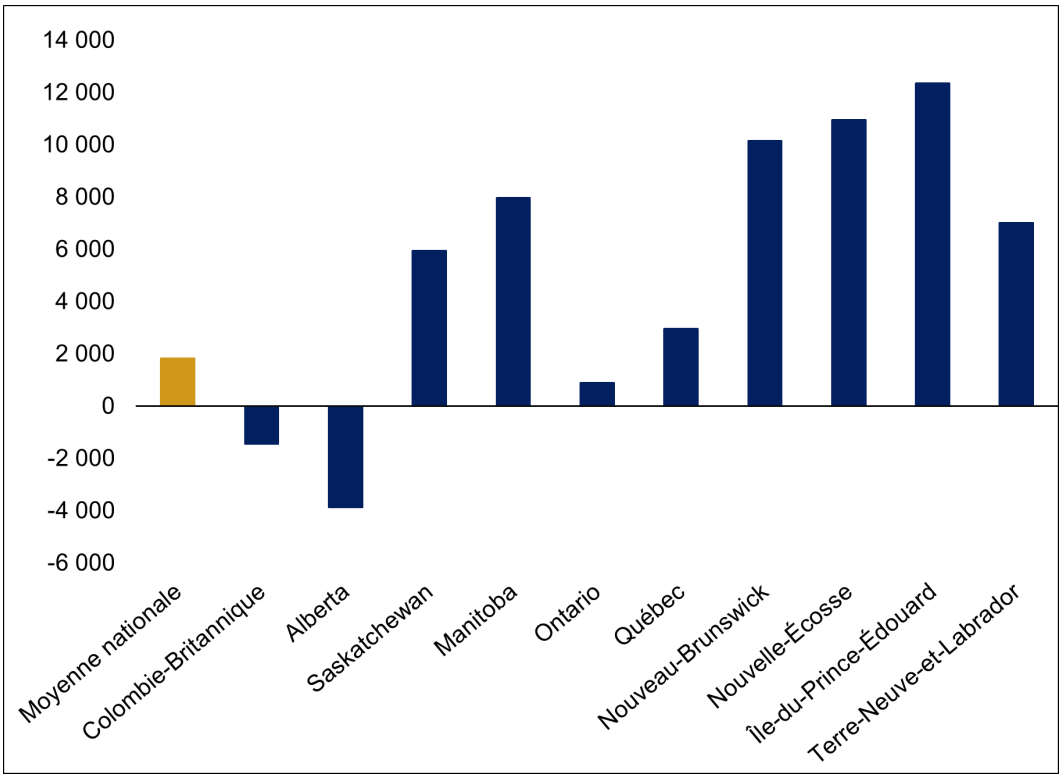
5 SOLDE NET DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Le solde budgétaire correspond à la différence entre l'ensemble des recettes et l'ensemble des dépenses, y compris les frais de la dette publique. Un déficit budgétaire survient lorsque les dépenses excèdent les revenus au cours d'un exercice financier;

un surplus est observé dans la situation inverse. Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025, le gouvernement fédéral a enregistré un déficit de 36,3 milliards de dollars [13].

Au-delà du solde global, l'examen des flux fiscaux interprovinciaux permet d'évaluer la dimension redistributive du fédéralisme fiscal. Le solde fiscal net par province mesure l'écart entre les revenus fédéraux perçus dans une province et les dépenses fédérales effectuées dans la même province. Les données de 2024 présentées dans la figure 9 révèlent des écarts marqués entre les provinces.

Figure 9 – Solde fiscal net fédéral par province, en 2024
(en dollars par habitant)



Sources : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Statistique Canada, « Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux (x 1 000 000) », base de données, consultée le 29 janvier 2026; et Statistique Canada, « Tableau 17-10-0005-01 : Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre », base de données, consultée le 29 janvier 2026.

En 2024, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont été les deux seules provinces où les revenus du gouvernement fédéral ont dépassé ses dépenses. L'Alberta a affiché la plus forte contribution nette par habitant, ce qui signifie que les recettes fédérales perçues dans la province ont dépassé les dépenses fédérales qui lui ont été allouées avec l'écart le plus important cette année-là. À l'inverse, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont enregistré les positions de

bénéficiaires nets les plus élevées, ce qui signifie que les dépenses fédérales allouées à ces provinces ont dépassé les revenus fédéraux qui y ont été perçus. L'Ontario se situait dans une position intermédiaire, présentant un solde positif inférieur à la moyenne nationale en 2024.

6 CONCLUSION

Dans l'ensemble, les indicateurs examinés dans la présente étude montrent que le gouvernement fédéral perçoit plus de revenus qu'il ne fait de dépenses dans certaines provinces et que, inversement, il dépense plus qu'il ne reçoit dans d'autres provinces.

Ces différences s'expliquent en partie par le caractère progressif du régime fiscal et par les mécanismes de transferts intergouvernementaux, notamment la péréquation et les principaux programmes sociaux. Ensemble, ces instruments visent à réduire les disparités économiques entre les particuliers et les régions.

Cela dit, les différences observées entre les provinces ne sont pas uniquement attribuables aux politiques redistributives. Des facteurs structurels, tels que la démographie, la conjoncture économique et la structure industrielle, influencent également la répartition des revenus et des dépenses fédérales.

NOTES

1. Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux et territoriaux : outil interactif*.
2. Ministère des Finances Canada, « Chapitre 1 : Aperçu du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 », *Portrait économique et budgétaire 2020*.
3. Pour plus de détails, voir Statistique Canada, « Tableau 11-10-0190-01 : Revenu du marché, transferts gouvernementaux, revenu total, impôt sur le revenu et revenu après impôt selon le type de famille économique », base de données, consultée le 29 janvier 2026.
4. Ministère des Finances Canada, *Transferts fédéraux aux provinces et aux territoires*.
5. Ministère des Finances Canada, *Transfert canadien en matière de santé*.
6. Ministère des Finances Canada, *Transfert canadien en matière de programmes sociaux*.
7. Le produit intérieur brut (PIB) nominal correspond à la valeur de tous les biens et services produits dans une économie au cours d'une période donnée, calculée selon les prix courants, sans ajustement pour l'inflation. Voir Organisation de coopération et de développement économiques, *Produit intérieur brut (PIB) nominal*.
8. Ministère des Finances Canada, « Principaux transferts fédéraux aux provinces et aux territoires en 2023-2024 », *Comité permanent sur les comptes publics (PACP) : Comparution du ministère des Finances sur les Comptes publics du Canada 2024*.
9. Ministère des Finances Canada, *Programme de péréquation*.
10. Voir Michaël Lambert-Racine, *La formule de péréquation du Canada*, publication nº 2008-20-F. Bibliothèque du Parlement, 12 septembre 2024.
11. Ministère des Finances Canada, « Principaux transferts fédéraux », *Transferts fédéraux aux provinces et aux territoires*.

12. Statistique Canada, « Tableau 36-10-0450-01 : Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux (x 1 000 000) », base de données, consultée le 29 janvier 2026.

13. Ministère des Finances Canada, « Ressources ou besoins financiers », *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada : Exercice 2024-2025*.